

L'AMIE FAIT APPEL A FILIEN POUR PROTEGER SES SALARIES DES RISQUES D'ACCIDENT

#PTI #DATI

En France, on recense chaque année 650 000 accidents du travail suivis d'une incapacité entraînant plus de 44 millions de journées de travail perdues *. Des chiffres vertigineux qui représentent un vrai casse-tête pour les entreprises et le système de protection sociale. Pour réduire les conséquences parfois dramatiques de ces accidents, il existe une solution simple et peu coûteuse : la protection du travailleur isolé, également appelée PTI ou encore DATI.

La manutention manuelle à l'origine de la moitié des accidents, suivie par les chutes

Le [rapport annuel de l'Assurance Maladie sur les risques professionnels](#) indique que la manutention manuelle (levage, pose d'une charge...) est à l'origine de la moitié des accidents ! Elle est suivie de près par les chutes, à hauteur de 36%. **Fort de ce constat, M. Hubert HATON, Responsable à l'AMIE, a décidé d'équiper 7 de ses salariés pour renforcer leur sécurité et améliorer leurs conditions de travail.** « Nos collaborateurs se retrouvent régulièrement seuls que ce soit sur la route ou lors de leurs différentes interventions. En plus de respecter une obligation légale, nous avons voulu tout mettre en œuvre pour assurer leur sécurité, quelle que soit la situation : chute, blessure, agression, etc. ».

Et c'est tout naturellement que **l'AMIE s'est tournée vers Filien**, une société assurant la sécurité des personnes 24h/24, implantée sur la région verdunoise depuis 1988.

La PTI, un outil d'alerte efficace pour une prise en charge rapide du salarié

Filien propose un service de protection du travailleur isolé (PTI). C'est un dispositif permettant de recevoir de l'aide 24h/24 en cas d'urgence. Avec le matériel muni d'un bouton SOS, chaque salarié peut alerter le centre d'appel Filien, disponible 24/24. C'est prouvé, grâce à son **déclenchement facile de l'alarme et à l'intervention rapide des secours**, la PTI :

- Réduit les séquelles physiques et psychologiques consécutives à une blessure ;
- Ecourte les durées d'hospitalisation ;
- Diminue le nombre d'incapacités de travail des salariés.



Une offre 100% personnalisable

Filien a la conviction que **chaque client est unique**. Les besoins sont différents en fonction du secteur d'activité, de l'environnement de travail, des risques encourus, des process, etc. C'est pourquoi son offre de PTI, baptisée Filien Protect, est une offre **100% personnalisable à partir de 16,90 EUR HT / mois**.

« Choisissez le prestataire qui saura adapter son offre à vos besoins. » déclare Hervé MEUNIER, Directeur général de Filien. « L'équipe de notre centre d'appel, composée de professionnels spécifiquement formés à la gestion des situations d'urgence, traite plus d'un demi-million d'alarmes chaque année avec un temps de réponse moyen inférieur à 30 secondes. Donc, quoi qu'il arrive, dès qu'il lance une alerte, le salarié est systématiquement et rapidement pris en charge. ».

*Enquête réalisée par « L'Assurance maladie - "risques professionnels" » en 2018

Contact presse :

Filien • Lorène BRAULT ELOY • lbrault@filien.com • tél. : 03 29 86 86 14 – 06 73 43 49 49



À propos de l'AMIE :

Association créée en 1981, l'AMIE a à cœur d'assurer dignement l'accueil, l'hébergement de toutes personnes en difficulté et tisser ainsi le dernier filet de protection sociale au niveau local. Présente sur Verdun, Belleville-sur-Meuse, Bar-le-Duc, Commercy, Saint-Mihiel, Stenay, Montmédy et Piennes, elle propose aujourd'hui :

- 380 places d'hébergement et la gestion de 180 logements
- Un dispositif de veille sociale - 115
- Plusieurs chantiers d'insertion
- Un service « Régie Mobilité » avec un garage solidaire
- Un Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AVA)
- Une Agence Immobilière à Vocation Sociale (A.I.V.S)

Disposant des agréments nécessaires, l'association compte près de 70 salariés permanents et accueille environ 130 personnes en CDD chaque année sur ses chantiers d'insertion.

À propos de Filien :

Filien a été créé par l'ADMR - 1^{er} prestataire de services à la personne - en 1988 dans le but de proposer à son public fragilisé une sécurité 24/24 à domicile. Filien ADMR porte une ambition d'innovation technologique et sociale pour apporter à chaque client des solutions adaptées à leur situation et leur environnement. Aujourd'hui, c'est l'un des principaux acteurs nationaux en matière de sécurité des personnes. **L'entreprise a reçu en 2016 la certification NF Service, véritable gage de qualité et de confiance pour ses clients et partenaires.**

Chiffres clés :

- 33 ans d'expérience, 90 salariés, chiffre d'affaires 2020 : 10 M€
- 200 000 personnes équipées depuis le début de l'activité dans toute la France
- 650 000 appels traités en 2020

Contact presse :

Filien • Lorène BRAULT ELOY • lbrault@filien.com • tél. : 03 29 86 86 14 – 06 73 43 49 49